

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
 Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
 Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
 DES DELIBERATIONS DU
 CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2025_C_108

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET ANNEXE POLE BOIS

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE DOUZE JUIN, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **06/06/2025**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
28	14	6	40

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Sidoleine PAPAYA, Madame Isabelle PERMACAONDIN, Madame Monique MARIMOUTOUTACOUN, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Patrice BOULEVART, Madame Elodie PRAUD, Monsieur Mario MOREAU, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Anne CANAGUY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Monsieur Jean Yannick RAMIN, Madame Stéphanie POINY TOPLAN, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Jimmy COUPOU, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Madame Marie Lise CHANE TO, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Monsieur Jean Claude FENEYLON, Monsieur Augustin CAZAL, Madame Sylvie PAYET, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Valentine SERRANO, Monsieur Bertrand PICARD

ETAIENT ABSENTS :

Madame Sabrina DIJOUX, Madame Primilla CEVAMY, Madame Michèle MARIAYE, Madame Sabrina RAMIN, Monsieur Patrick DALLEAU, Monsieur Daniel GONTHIER

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Monsieur Joé BEDIER donne procuration à Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Johnny PAYET donne procuration à Madame Sonia ALBUFFY, Monsieur Ridwane ISSA donne procuration à Monsieur Patrice BOULEVART, Monsieur Laurent RAMASSAMY donne procuration à Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Alexa SOUPOU donne procuration à Monsieur Jean Yannick RAMIN, Madame Catherine Anne PAYET donne procuration à Madame Jimmy COUPOU, Monsieur Gilles NAZE donne procuration à Madame Isabelle PERMACAONDIN, Monsieur Moussa SAÏD donne procuration à Monsieur Laurent PAPAYA, Monsieur Jean Stéphane SOUPRAMANIEN donne procuration à Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Monsieur Bruno ROBERT donne procuration à Monsieur Augustin CAZAL, Madame Sophie AUDIFAX-LEBON donne procuration à Monsieur Jean Louis VITAL, Monsieur Axel BOUCHER donne procuration à Monsieur Patrice SELLY, Madame Lorraine MERGY donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Patrice BOULEVART qui accepte, a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2025_C_108

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 DU BUDGET ANNEXE POLE BOIS

Le résultat de clôture au 31/12/2024 du budget annexe du Pôle Bois s'élève à **(+) 570 495,72 €** toutes sections confondues en tenant compte du résultat antérieur.

Aucun reste à réaliser n'a été constaté sur l'exercice écoulé.

Les deux sections présentent les résultats suivants :

- Section de fonctionnement : **(+) 802 446,72 €**
- Section d'investissement : **(-) 231 951,00 €**

Ces résultats se décomposent de la manière suivante :

INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	8 583 957,00	679 742,72	7,92 %
Recettes	8 583 957,00	1 250 238,44	14,56 %
Résultat de l'exercice		570 495,72	

FONCTIONNEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	4 720 766,93	342 869,28	7,26 %
Recettes	4 720 766,93	436 808,11	9,25 %
Résultat de l'exercice		93 938,83	
Reprise du résultat de l'exercice précédent		708 507,89	
Résultat de clôture (A)		802 446,72	

INVESTISSEMENT	Prévision	Réalisation	% Réalisé
Dépenses	3 863 190,07	336 873,44	8,72 %
Recettes	3 863 190,07	45 847,97	1,19 %
Résultat de l'exercice		-291 025,47	
Reprise du résultat de l'exercice précédent		59 074,47	
Résultat de clôture (B)		-231 951,00	

Résultat global de clôture (A+B)		570 495,72
---	--	-------------------

En ce qui concerne la section de fonctionnement :

Des dépenses réelles ont été réalisées (ch.011/ 336 873.44 €) pour les travaux relatifs à la création d'une voie de desserte à deux nouvelles parcelles à la zone du Pôle bois.

Les recettes réelles concernent les loyers des baux à construction encaissés et rattachés à hauteur de 92 663.79 € (ch. 75).

Enfin, l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2023 a été repris en recettes de la section de fonctionnement (compte 002) à hauteur de 708 507.89 €.

En ce qui concerne la section d'investissement :

Les recettes réelles concernent les surloyers encaissés par la CIREST en 2024, soit 45 847.97 €. Ces surloyers permettent aux locataires des locaux d'en devenir propriétaires à la fin d'un bail.

L'excédent d'investissement de l'exercice 2023 de (+) 59 074.47 € a été repris en recettes d'investissement (compte 001).

Les autres écritures comptables concernent des mouvements d'ordre relatives à l'annulation du stock initial de terrains au 01/01/2024 (ch. 040 en recettes d'investissement) et la constatation du stock final au 31/12/2024 (ch. 042 en dépenses de fonctionnement).

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-31 relatifs à la désignation d'un président de séance autre que le Président pour le débat et l'arrêt du compte administratif et à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,
- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-1- relatif aux dispositions relatives au fonctionnement du conseil municipal applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale,

**Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 25 « Pour »,
15 « contres »**

- **D'ADOPTER** le compte administratif 2024 du budget annexe de la ZI3 Bras Fusil dite Pôle Bois, conformément au document comptable joint en annexe.
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance
Monsieur Patrice BOULEVART

**Pour extrait conforme ,
Le président de la CIREST**

Patrice SELLY